

## pallier, pallier à, palier

---

### Lequel des trois?

**Pallier**, sans préposition, est le seul verbe admis. Il signifie « n'apporter qu'une solution provisoire ».

*Il pallie les insuffisances de son équipement par son ingéniosité.*

**Pallier à**, avec préposition, est à éviter bien que cette expression soit très répandue.

Le nom **palier**, avec un seul **I**, signifie soit une phrase intermédiaire de stabilité, soit la plate-forme entre deux volées d'un escalier, soit une pièce fixe supportant l'arbre de transmission.

---

Source : *Le français en tête*. LEBLANC, Benoît ; BOUGAÏEFF, André ; GODIN, Guy ; TOUSIGNANT, Claude, Service de l'information de l'Université du Québec à Trois-Rivières en collaboration avec le Département de français.